Limerzel "Vallée de Trévélo"

Une randonnée proposée par le CMCM

Durée :	2h15 ou 2h00	**Difficulté :**	Moyenne
Distance :	10.84km ou 8km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	67m	**Moyen de locomotion :**	A pied
Dénivelé négatif :	57m		
Point haut :	88m	**Commune :**	Limerzel (56220)
Point bas :	28m		

Description

Points de passages

D/A
N 47.636638° / O 2.353605° - alt. 67m - km 0

D/A
N 47.636808° / O 2.353959° - alt. 70m - km 10.84

Informations pratiques

Départ du Circuit:Parking de l'église

Pour les personnes qui sont intéressées, possibilité de couper le circuit, pour arriver à faire environ 8 km, voir page 3/4

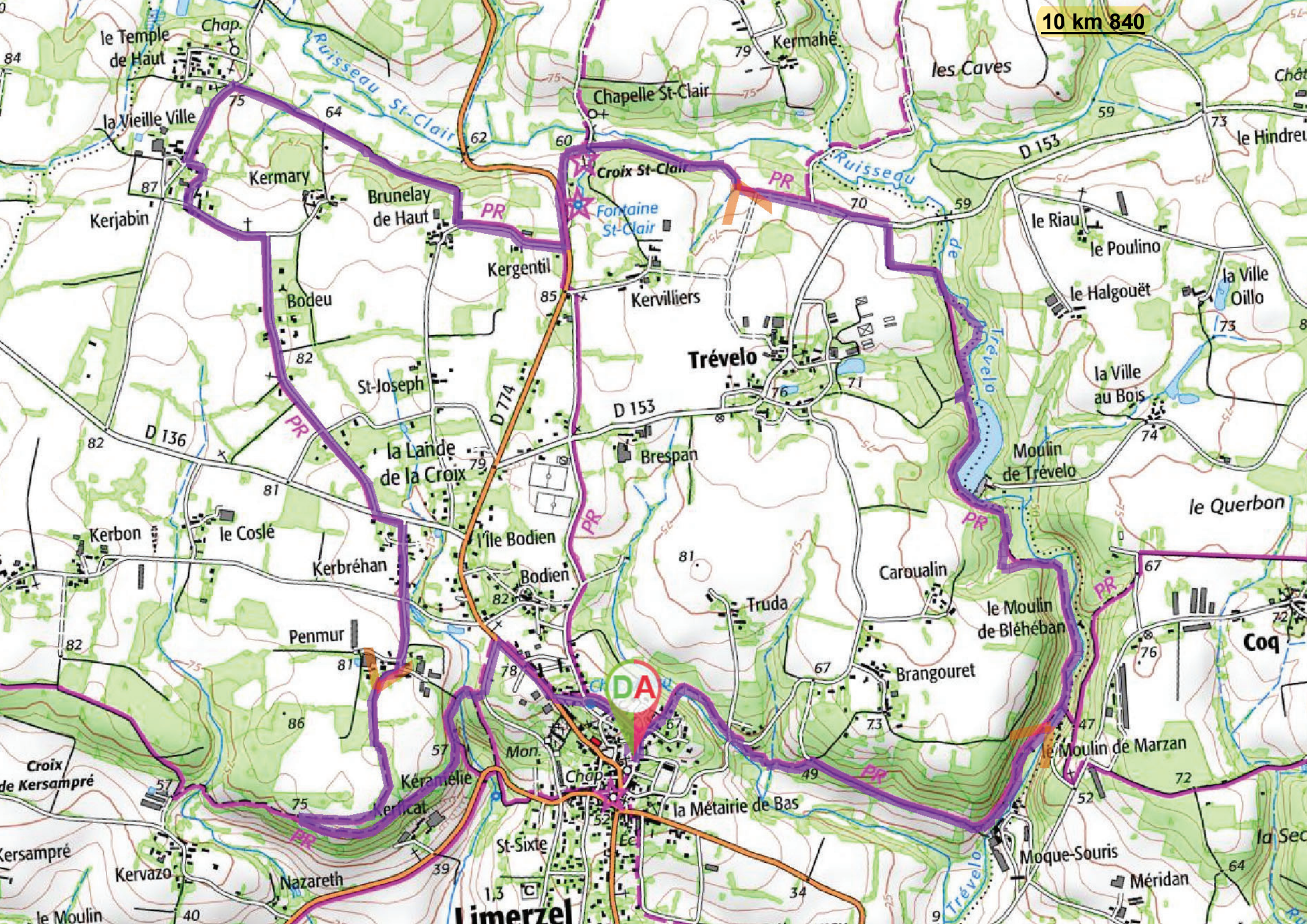
10 km 840
le Temple de Haut
Chap.
Ruisseau St-Clair
la Vieille Ville
Kermary
Kerjabin
Brunelay de Haut
PR
Chapelle St-Clair
Croix St-Clair
Fontaine St-Clair
Kermahé
les Caves
D 153
Ruisseau
le Riau
le Poulino
le Halgouët
la Ville Oillo
Kergentil
Kervilliers
Bodeu
St-Joseph
D 774
Trévelo
la Ville au Bois
D 136
la Lande de la Croix
Brespan
Moulin de Trévelo
le Querbon
Kerbon
le Coslé
Kerbréhan
l'Île Bodien
Bodien
Carоualin
Truda
le Moulin de Bléhéban
Penmur
Brangouret
Coq
DA
Croix de Kersampré
Mon.
Chap.
Kéramélie
la Métairie de Bas
le Moulin de Marzan
St-Sixte
Moque-Souris
Méridan
Kervazo
Nazareth
le Moulin
Limerzel

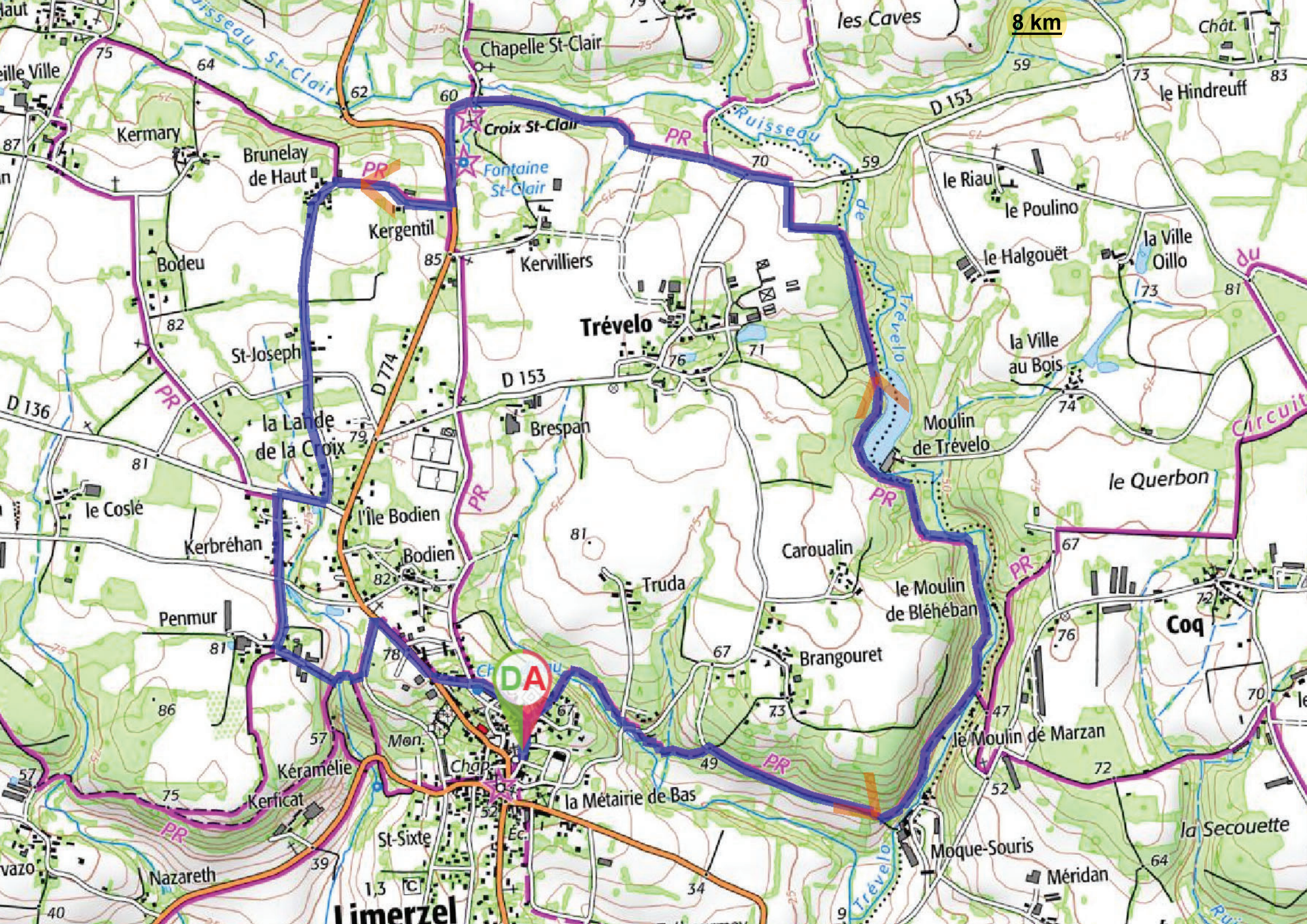
8 km
DA
Chapelle St-Clair
Croix St-Clair
Fontaine St-Clair
Kermary
Brunelay de Haut
Kergentil
Kervilliers
Bodeu
St-Joseph
Trévelo
Brespan
la Lande de la Croix
le Coslé
Kerbréhan
l'Île Bodien
Bodien
Penmur
Truda
Caroualin
le Moulin de Bléhéban
Brangouret
Moulin de Trévelo
le Riau
le Poulino
le Halgouët
la Ville Oillo
la Ville au Bois
le Hindreuff
le Querbon
Coq
le Moulin de Marzan
la Métairie de Bas
Kéramélie
Kerficat
St-Sixte
Nazareth
Limerzel
Moque-Souris
Méridan
la Secouette
les Caves
D 153
D 774
D 136
PR

LA CHARTE

du Randonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

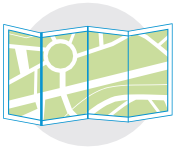

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

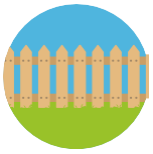

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

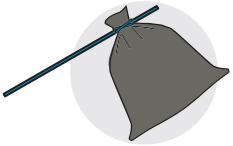

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.